Conseil d'administration
Séance ordinaire du 20 février 2022
En ligne
Adoptée lors de la séance du 20 mars

Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

Alex-Anne-Fortin-Otis
Antoine Corneau
Antony Martel
Ariane Jobin-Rioux
Béatrice Guilmette
Cyndelle Gagnon
Élise Thiboutot
Kevin Demers
Leyla Chiasson
Lauren Banham
Megan Leclerc
Marc-Antoine Tourville
Rosalie Pitre
Rémi Quirion
Rockya Chaouch
Saad Bourjila
Sandrinne Bourque
Vickie Bourque
Thomas Desrosiers
Jasmin Fréchette

Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

Catherine Ouellet
Jean-Michel Lévesque
Victoria Paradis

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée
Simon Hénault

Secrétariat d'assemblée
Andréanne Bergeron

Observatrices et observateurs
Sara Lucia Pena

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
- **6.1.** Officières et officiers
- **6.2.** Comité exécutif
- **6.3.** Groupes de travail et comités de la CADEUL

7. Démissions et absences
8. Élections
- **8.1.** Conseil d'administration (7 postes vacants)
  - **8.1.1.** Groupe A : Faculté des sciences de l'administration (un poste) ;
  - **8.1.2.** Groupe C : Faculté d'aménagement, d'architecture et d'art et de design (un poste) ;
  - **8.1.3.** Groupe D : Faculté de droit (un poste) ;
  - **8.1.4.** Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de musique (un poste) ;
  - **8.1.5.** Groupe H : Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses (un poste) ;
  - **8.1.6.** Groupe I ; Faculté des sciences de l'éducation (un poste) ;
  - **8.1.7.** Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (un poste).

9. Finances
- **9.1.** Suivi des dossiers financiers
- **9.2.** États des résultats du mois de janvier 2022
- **9.3.** Demande de subvention Entrepreneuriat Laval

10. Amendement au calendrier des instances 2021-2022
11. Présentation du Plan de développement de la CADEUL
12. Politique d'élections complémentaires
13. Politique de commandites et subventions d'initiatives étudiantes
14. Autres sujets
- Date de la prochaine séance
- Bière postconseil
- Blague corporative

15. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

CYNDELLE GAGNON

Bonsoir tout le monde, nous sommes contentes et contents de vous revoir en personne ce soir, même si nous ne sommes pas dans notre salle habituelle. Nous constatons que nous avons le quorum et nous sommes prêtes et prêts à commencer. Nous tenons à vous mentionner que nous nous tenons sur les territoires traditionnels non cédés du peuple Wendat, soit Wendake et que la CADEUL souhaite lui réitérer son soutien et dénoncer les injustices qu'ils et elles ont vécues et vivent encore.

Résolution CA-H22-02-20-01

Il est proposé par Antony Martel, avec l'appui de Megan Leclerc :

Que la séance du 20 février 2022 soit ouverte.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Cyndelle Gagnon effectue une proposition de présidence d'assemblée et de secrétariat d'assemblée.

Résolution CA-H22-02-20-02

Il est proposé par Megan Leclerc, avec l'appui de Jasmin Fréchette:

Que Simon Hénault et Andréanne Bergeron soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 20 février 2022.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président d'assemblée énumère ses consignes de début de séance. Il demande s'il y a des

observatrices ou des observateurs, ainsi que des représentantes ou représentants des médias qui assistent à la séance.

---

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour

Résolution CA-H22-02-20-03

Il est proposé par Thomas Desrosiers, avec l'appui d'Élise Thiboutot :

Que l'ordre du jour de la séance du 20 février 2022 soit adopté.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

ANDRÉANNE BERGERON
Comme d'habitude, le procès-verbal (PV) de la dernière séance vous a été envoyé avec la convocation. Si vous avez des modifications à faire aux PV, dont tout le monde devrait prendre connaissance, c'est le moment de le faire. Pour les petites modifications, comme les coquilles, vous pouvez nous les envoyer par courriel.

Résolution CA-H22-02-20-04

Il est proposé par Rosalie Pitre, avec l'appui de Nicolas Letarte :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2022.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

VICKIE BOURQUE

On voulait vous donner une autre bonne nouvelle au sujet du projet de logement qu'on a avec l'UTILE, dans les derniers mois on a parlé avec eux pour connaître la suite du projet Ardoise et son lien avec la CADEUL. Le projet est désormais entièrement viable grâce au financement du gouvernement. La construction débutera dans quelques jours. Les étudiants de l'Université Laval seront prioritaires pour accéder à ce logement, même si la CADEUL ne participe pas financièrement à ce projet.

CYNDELLE GAGNON

Pour les personnes qui étaient au caucus, on vous avait informé que la CADEUL allait faire partie d'un comité d'associations du Québec, pour regarder les actions à poser dans le dossier de l'AMF. Pour les personnes qui ne sont pas familières avec le dossier, en début janvier, l'Autorité des marchés financiers a écrit une lettre à Desjardins, qui est l'assureur des assurances collectives de la CADEUL, pour lui demander qu'à partir de l'automne prochain il n'y est plus d'assurance collective. On vous rappelle que tout le monde qui est automatiquement cotisé peut se retirer s'il le souhaite, mais l'AMF demande qu'au lieu que ce soit une assurance collective, ça devienne des assurances individuelles. De ce fait, personne n'est assuré, à moins qu'il le demande. Desjardins a refusé de faire des assurances individuelles aux étudiants et a dit que si ça allait continuer, ils ne feraient plus d'assurances du tout. On les a contactés rapidement, l'Autorité des marchés financiers nous a accordé un sursis d'un an, mais ça ne règle pas le problème à long terme. De plus, il y a plusieurs associations, au Québec, qui se sont mobilisées dans ce sens. On profite du momentum avant les élections provinciales pour essayer de régler ce problème et ne pas se retrouver dans la même situation à la fin du sursis. C'est primordial pour nous que les étudiants aient accès aux assurances collectives, mais si vous avez des questions sur ça, on tient à être transparent à 100% sur la question, donc n'hésitez pas.

MEMBRE DU CA

À la rencontre de l'UEQ, ça ressemblait à quoi l'appui de la ministre McCann et l'opposition?

VICKIE BOURQUE

En fait, on a posé la question aux partis politiques qui étaient prêts à prendre l'engagement à ce que toutes les étudiantes et étudiants puissent avoir accès aux assurances collectives. Aucun parti n'a pris position. La plupart nous ont dit qu'ils suivaient le sujet et que ça les inquiétait mais aucun vrai "truc" n'a été proposé par les partis.

6. Rapports

6.1. Rapports – Officières et officiers

La présidence d'assemblée ouvre la période de questions des membres du CA pour le comité exécutif.

MEMBRE DU CA

Il y a eu beaucoup de rencontres sur le plan de développement de la CADEUL, qu'est-ce qui advient de ce dossier?

CYNDELLE GAGNON

Les rencontres du comité ont mené au document du Plan de développement qu'on vous présentera au point 11.

MEMBRE DU CA

Question pour madame Bourque, qu'est-ce qui advient de la plateforme pour la course au rectorat?

VICKIE BOURQUE

La plateforme pour la course au rectorat a été adoptée au caucus vendredi. On va l'envoyer aux candidates et aux candidats qui se présentent au rectorat ainsi qu'aux personnes qui représentent les étudiantes et étudiants sur les comités de l'Université. Ça sera mis en ligne sur le site de la CADEUL bientôt.

MEMBRE DU CA

Ben en fait… c'est quoi la plateforme?

VICKIE BOURQUE

C'est une plateforme de revendications dans la même optique que les plateformes qu'on adopte lors des élections provinciales, municipales et fédérales par exemple. C'est un document politique qui donne des exemples d'enjeux dont les étudiantes et étudiants de premier cycle veulent traiter. On se sert de ce document pour faire la représentation des enjeux étudiants.

MEMBRE DU CA

Il y a eu plusieurs rencontres avec la Cellule COVID, je me demandais sur quoi portait la rencontre du 17 février puisque je ne pouvais être présent.

CYNDELLE GAGNON

Les assouplissements de l'Université Laval vont suivre les assouplissements de la santé publique. Vous êtes probablement au courant qu'il y aura des assouplissements toutes les deux semaines, à l'avenir. Ce sera pareil à l'Université. Cela fait environ deux semaines que les activités parascolaires sont permises. Le PEPS a rouvert et les tournois au PEPS vont reprendre demain. Puis doucement et tranquillement des rassemblements seront permis sur le campus comme ça le sera ailleurs. Au lieu d'être des permissions uniquement pour les activités parascolaires étudiantes, ce sera les mêmes permissions partout. S'il y a quoi que ce soit, vous pourrez écrire à la cellule COVID pour vos événements. De plus, les locaux d'assos sont ouverts. Il faut juste respecter la distanciation de 2 mètres et porter le masque en tout temps.

La présidence d'assemblée demande aux officières et aux officiers s'ils ont des ajouts ou des retraits à faire à leur rapport.

CYNDELLE GAGNON

J'aurais deux ajouts à faire. Pour mes rapports d'officière lors des différentes rencontres de l'ASEQ,il y en a deux de plus qui ont eu lieu le 10 et le 15 février.

ANDRÉANNE BERGERON

Aucun ajout, aucun retrait.

MARC-ANTOINE TOURVILLE

J'ai eu une rencontre avec la faculté de médecine pour parler plus spécifiquement avec le vice-décanat à la responsabilité sociale qui nous ont transmis différentes actions qu'ils ont effectuées contre le racisme au niveau facultaire.

SAAD BOURJILA

De mon côté le 17 février j'ai eu une rencontre avec l'ASEQ pour parler de la situation des loyers. J'ai un retrait : la rencontre avec l'AGETAAC n'a pas eu lieu.

ANTOINE CORNEAU

Concernant les affaires socioculturelles je n'ai aucun ajout, aucun retrait.

VICKIE BOURQUE

De mon côté j'ai trois ajouts : le 25 janvier j'ai été présente en tant qu'observatrice au caucus extraordinaire de l'Union étudiante du Québec, sinon le 11 février j'étais présente à la conférence de presse des associations pour répondre à l'AMF et le 16 février j'étais également présente à la rencontre entre L'ASEQ et L'AMF. J'ai également un retrait, le 9 février je n'ai pas fait la présidence de l'Assemblée générale de l'association de Sainte-Foy, parce qu'elle n'a pas eu lieu.

LAUREN BANHAM

Moi j'ai deux ajouts : le mercredi 7 février j'ai participé à une prise de photos pour un *look book* des vêtements professionnels de la Faculté de sciences et génie. Sinon, le 17 février, j'ai été présidente d'Assemblée du conseil des associations, l'association des sciences sociales. Sinon, je n'ai aucun retrait

La présidence d'assemblée ouvre la période de questions des membres du CA pour le comité exécutif. Il n'y a pas de question.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Le président d'assemblée demande aux officières et aux officiers s'ils désirent faire rapport.

ANDRÉANNE BERGERON

C'est pour vous faire un rapport sur les élections annuelles de la CADEUL. L'avis d'élection pour le Conseil d'administration va sortir le vendredi 25 février. Et pour le comité exécutif, ce sera le 4 mars. C'est à ces dates-là que vous pourrez vous procurer les formulaires pour vous impliquer au Conseil d'administration ou au comité exécutif. Tous les postes sont à combler donc je vous invite à tenter votre chance.

6.3. Rapports – Groupes de travail et comités de la CADEUL

Le président d'assemblée demande s'il y a lieu de faire rapport des travaux des groupes de travail et comités de la CADEUL.

ANDRÉANNE BERGERON

Je vais vous faire un rapport du caucus du vendredi, pour ceux et celles qui n'étaient pas présents. Il y a eu un amendement au calendrier des instances pour déplacer le caucus du mois d'avril d'une semaine. Le même processus sera mis en place pour le Conseil d'administration plus tard. Il y a également eu l'adoption de la plateforme de revendication comme madame Bourque l'a dit tout à l'heure. Il y a également eu l'adoption de la politique d'élections complémentaires qu'on vous présente également, ce soir, ainsi que la présentation et l'adoption du plan de développement de la CADEUL. De plus, la CADEUL se positionne contre la construction du projet de tunnel reliant Québec et Lévis. Il y a eu un retour qui a été fait sur le référendum sur la hausse de la cotisation qui a eu lieu à l'automne. Il y a eu l'adoption du rapport du comité exécutif et un tour de table des associations qui a été fait.

CYNDELLE GAGNON

On voulait faire le rapport du comité sur l'implication dans l'exécutif, on a eu une rencontre du comité dans les dernières semaines, on a produit un sondage destiné à d'anciennes et d'anciens exécutants de la CADEUL. Il a été envoyé le 7 février et ça se termine demain, donc on récolte les réponses en ce moment, un rapport sera produit pour le prochain Conseil d'administration.

---

7. Démissions et absences

Jean-Michel Lévesque, Catherine Ouellet et Victoria Paradis absentes et absents.

ANDRÉANNE BERGERON

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez signer la feuille de présence qui était située à l'entrée. Petit rappel : si vous êtes absentes ou absents à deux instances consécutives ou quatre pendant votre mandat, votre siège au Conseil d'administration vous est révoqué. À la dernière séance, on a souligné que madame Pena a été démunis de ses fonctions et ce soir elle est présente et va pouvoir demander à l'ensemble du Conseil de réintégrer le CA.

Sara Lucia Pena se présente. Une période de question est ouverte, il n'y en a pas. Elle sort de la salle. Une période de délibération est ouverte. Personne ne demande le vote. Sara Lucia Pena réintègre la salle.

Résolution CA-H22-02-20-05

Il est proposé par Sandrinne Bourque, avec l'appui de Megan Leclerc :

Que Sara Lucia Pena soit réintégrée au conseil d'administration.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

8. Élections

8.1 Conseil d'administration (7 postes vacants)

8.1.1. Groupe A : Faculté des sciences de l'administration (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.2. Groupe C : Faculté d'aménagement, d'architecture et d'art et de design (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.3. Groupe D : Faculté de droit (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature

8.1.4. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines et Faculté de musique (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.5. Groupe H : Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.6. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

8.1.7. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (un poste) ;

Personne ne pose sa candidature.

---

9. Finances

Résolution CA-H22-02-20-06

Il est proposé par Elise Thiboutot, avec l'appui de Thomas Desrosiers :

Qu'un huis clos soit adopté.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.1 Suivi des dossiers financiers

Présentation des montants accordés par le comité de commandites et subventions.

9.2 États du mois de janvier 2022

Résolution CA-H22-02-20-07

Il est proposé par Élise Thiboutot, avec l'appui de Antony Martel :

Que les états des résultats du mois de janvier 2022 soient adoptés.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.3 Demande de subvention Entrepreneuriat Laval

Résolution CA-H22-02-20-08

Il est proposé par Jasmin Fréchette, avec l'appui d'Élise Thiboutot:

Que la CADEUL accorde une subvention de 10 000$ à Entrepreunariat Laval.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-H22-02-20-09

Il est proposé par Sandrinne Bourque, avec l'appui de Rosalie Pitre :

Que le huis clos soit levé.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Amendement au calendrier des instances 2021-2022

ANDRÉANNE BERGERON

Au moment d'adopter le calendrier des instances, en avril dernier. Il a été convenu que la séance d'avril 2022 doit se tenir le 17 avril. Cependant c'est la fin de semaine de Pâques, donc c'est congé pour tout le monde. On propose de le reporter d'une semaine soit le 24 avril à la place du 17 avril.

Il est proposé par Nicolas Letarte, avec l'appui d'Antony Martel :

Que la séance du 17 avril 2022 soit déplacée au 24 avril 2022.

MEMBRE DU CA

Est-ce que je peux proposer une autre date pour devancer la séance? Ça tombe pendant la fin de session et les examens.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Oui, mais j'imagine qu'il y a un aspect logistique là-dedans.

ANDRÉANNE BERGERON

Le collège électoral qui va élire le nouveau comité exécutif aura lieu le 27 mars, donc si on devance l'instance qui est censée avoir lieu le 17 au 10 avril. Ça donne un délai de 2 semaines au lieu d'un mois au comité exécutif pour s'organiser.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Je ne veux pas enlever la prérogative de madame Bourque. Y'a-t-il d'autres interventions là-dessus?

MEMBRE DU CA

Est-ce que c'est le conseil d'administration actuel ou ce sera les nouveaux élus?

ANDRÉANNE BERGERON

Ce sera la première séance du nouveau Conseil d'administration.

MEMBRE DU CA

Considérant que c'est la semaine des examens, il ne serait pas un peu étrange de demander à des nouveaux exécutants de s'organiser avant le CAE. Car même si la majorité des examens ont lieu le matins, je sais que certains examens ont lieu le soir aussi, de plus, à la faculté de Science et génie, certains examens ont lieu le dimanche. Donc je voudrais savoir si c'est un enjeu qui peut poser problème à ce niveau là ?

ANDRÉANNE BERGERON

Pour rappel, lors d'un mandat au Conseil d'administration, les gens ont droit à quatre absences, donc s'ils manquent un premier CA, le but est de s'arranger de ne pas manquer les 3 autres pour ne pas perdre le siège

MEMBRE DU CA

Dans mon cas cette année, le premier CA est assez long et a beaucoup de contenus. Est-ce qu'on peut repousser la séance d'une autre semaine ou le déplacer dans la semaine?

MEMBRE DU CA

Est-ce qu'il y a un règlement là-dessus dans la charte qui explique que ça doit être un dimanche?

ANDRÉANNE BERGERON

On va vérifier dans nos règlements. D'habitude c'est pour suivre le Caucus des associations qui a lieu le vendredi. Comme le caucus d'avril a été déplacé au 22, ça irait de pair avec celui-ci.

CYNDELLE GAGNON

On comprend que ce n'est pas l'idéal car c'est la fin de session, on disait que la semaine d'avant c'est encore moins idéal, ça laisse seulement deux semaines de préparation et c'est trop court. Ce serait donc mieux plus tard que plus tôt. Comme vous le savez, en été il y a le camp de formation des administrateurs et des administratrices, c'est pour ça que l'exécutif a regardé ça, on pensait que c'est ce qu'il y avait de mieux.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Dans l'article 63, les règlements généraux prévoient qu'ils se réunissent en Assemblée ordinaire au moins une fois par mois. Sauter un mois serait contraire à l'essence des règlements généraux.

MEMBRE DU CA

On a déjà vu des gens qui ont l'habitude de manquer des CA et qui sont remplacés par d'autres personnes qui arrivent en cours d'année et qui sont capables de s'adapter même s'ils n'étaient pas là au premier CA du premier mandat. Donc je pense que ça ne devrait pas être très grave de le maintenir à cette date là.

MEMBRE DU CA

Pour l'avoir vécu la dernière année, j'ai eu trois examens qui se suivaient, donc je dirais que ce CA je n'étais pas présent mentalement mais seulement physiquement, je me souviens travailler sur le côté. Donc pour l'efficacité du CA, la meilleure chose qui soit serait de pouvoir répondre et apprendre pendant le CA. Ce n'est pas le fait de manquer le CA qui pose problème mais plus on veut avoir du monde qui puisse se présenter, poser des questions et interagir.

MEMBRE DU CA

Je suis d'accord avec monsieur Martel, il faut que ce soit proactif, j'allais proposer une autre journée de la semaine. Est-ce que dans les règlements généraux ça doit être un dimanche ?

CYNDELLE GAGNON

Non, ce n'est pas obligatoire, c'est juste une pratique générale. Il vaut mieux que ce soit plus tard que plus tôt. Mais si vous le souhaitez, vous pouvez faire une proposition.

MEMBRE DU CA

Je fais une proposition officielle pour que le CA d'avril ait lieu le 1er mai.

Résolution CA-H22-02-20-10

Il est proposé par Antony Martel, avec l'appui de Rosalie Pitre :

Que la proposition principale soit amendée pour « Que la séance du 15

avril 2022 soit déplacée au 1er mai 2022. »

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

11.Présentation du Plan de développement de la CADEUL

Cyndelle Gagnon présente le Plan de développement de la Confédération.

Résolution CA-H22-02-20-11
Il est proposé par Megan Leclerc, avec l'appui de Thomas Desrosiers :

Que soit adopté le Plan de développement de la Confédération.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

12. Politique d'élections complémentaires

Andréanne Bergeron présente les révisions apportées à la Politique d'élections complémentaires.

MEMBRE DU CA
Dans la politique, il y a un chapitre 1, mais c'est le seul chapitre du document. Est-ce que c'est nécessaire de le mettre?

ANDRÉANNE BERGERON
Puisque ce sont des sections par la suite, je vous proposerais de changer « Chapitre 1 » par « Section 1».

MEMBRE DU CA

Il y a déjà une section 1.

MEMBRE DU CA

La section 1 s'appelle "définition", est-ce que ça ne reviendrait pas au même que "terminologie". Donc c'est redondant, donc ça pourrait être "Section 1 : définition" ou "Section 1 : terminologie".

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Je vais vérifier dans d'autres politiques de la CADEUL…

ANDRÉANNE BERGERON

Madame Thiboutot pouvez-vous répéter la modification proposée?

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Si j'ai bien compris, c'est d'enlever la notion de chapitre dans la politique et de garder des sections.

MEMBRE DU CA

Pour avoir assisté à quelques comités de révision politiques, souvent, la politique est divisée en plusieurs articles. Donc je proposais d'enlever « Chapitre 1: terminologie » et de le remplacer par « Section 1 : terminologie ou définition».

MEMBRE DU CA

Mettre le 1 de la première section en chiffre romain. Je proposerais de modifier le terme définitions pour terminologie.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Je ne veux pas complexifier les choses. Si ça allait à tout le monde, on ferait la modification à l'amiable.

Résolution CA-H22-02-20-12

Il est proposé par Élise Thiboutot, avec l'appui de Sandrinne Bourque :

Que la Politique d'élections complémentaires révisée soit adoptée.

Aucune demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

13. Politique de commandites et subventions d'initiatives étudiantes

Andréanne Bergeron présente la première partie sur les commandites et subventions d'initiatives étudiantes et la deuxième sur la bourse de soutien aux événements de bien-être.

MEMBRE DU CA

Est-ce qu'il serait possible d'écrire les dépenses qui ne sont pas admissibles pour faciliter le travail du comité organisateur?

SAAD BOURJILA

Si on se base sur la politique des subventions qui est déjà en place. Si on cible exactement ce qui est exclu, la personne qui fait la demande pourrait indiquer que son projet n'est pas exclu. Donc cette manière de fonctionner offre une certaine liberté à la CADEUL dans le choix des projets et des dépenses qui suivent ses valeurs.

MEMBRE DU CA

Je peux comprendre que le « etc » englobe un peu tout. Mais est-ce qu'on pourrait avoir un exemple de demandes admissibles et non juste la liste des dépenses admissibles qui inclut le « etc. »

SAAD BOURJILA

Ce n'est pas expliqué que les dépenses telles que les colloques ainsi que les déplacements.

MEMBRE DU CA

Il y a également les clauses d'exclusion qui viennent compléter ça.

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

On est encore en discussion, s'il y a une proposition formelle à mettre sur la table, c'est le moment.

MEMBRE DU CA

Au niveau de la partie 1, la sous catégorie concerne les critères d'admissibilité, il n'y a pas de catégorie dépenses admissibles. Est-ce qu'il serait possible de garder ça puisque de toute manière, il y a déjà des clauses d'exclusion qui sont énumérées. Est-ce que c'est si nécessaire que ça de s'embarquer dans des interprétations au niveau du "etcetera", est-ce qu'on pourrait l'enlever?

LAUREN BANHAM

Concernant la bourse, on pourrait donner des exemples de ce qui est exclusif pour payer. Dans le fond, ce n'est vraiment pas pareil que de demander des subventions donc on peut vraiment juste dire voici ce que vous pouvez faire avec cette bourse-là, on ne peut pas vraiment faire ça avec les subventions.

MEMBRE DU CA

C'est plus clair avec les dernières explications.

Andréanne Bergeron présente la troisième partie sur les processus d'attribution.

Résolution CA-H22-02-20-13

Il est proposé par Antony Martel, avec l'appui de Rémi Quirion :

Que la Politique de commandite et subventions d'initiatives étudiantes révisée soit adoptée.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

14. Autres sujets

14. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du Conseil d'administration aura lieu le 20 mars 2022.

---

14. Bière post-conseil

Antoine Corneau invite les administratrices et administrateurs à se rendre au restaurant Les 3 Brasseurs pour prendre un breuvage!

---

14. Blague corporative

Malaise général à la suite de la blague de la vice-présidence aux finances et au développement.

---

15. Clôture de la séance

Résolution CA-H22-02-20-1

Il est proposé par Megan Leclerc, avec l'appui de Rosalie Pitre :

Que la séance du 20 février 2022 soit levée.

Aucune demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Andréanne Bergeron
Pour une dernière fois, ce fût un plaisir d'être votre
Vice-présidente aux affaires institutionnelles